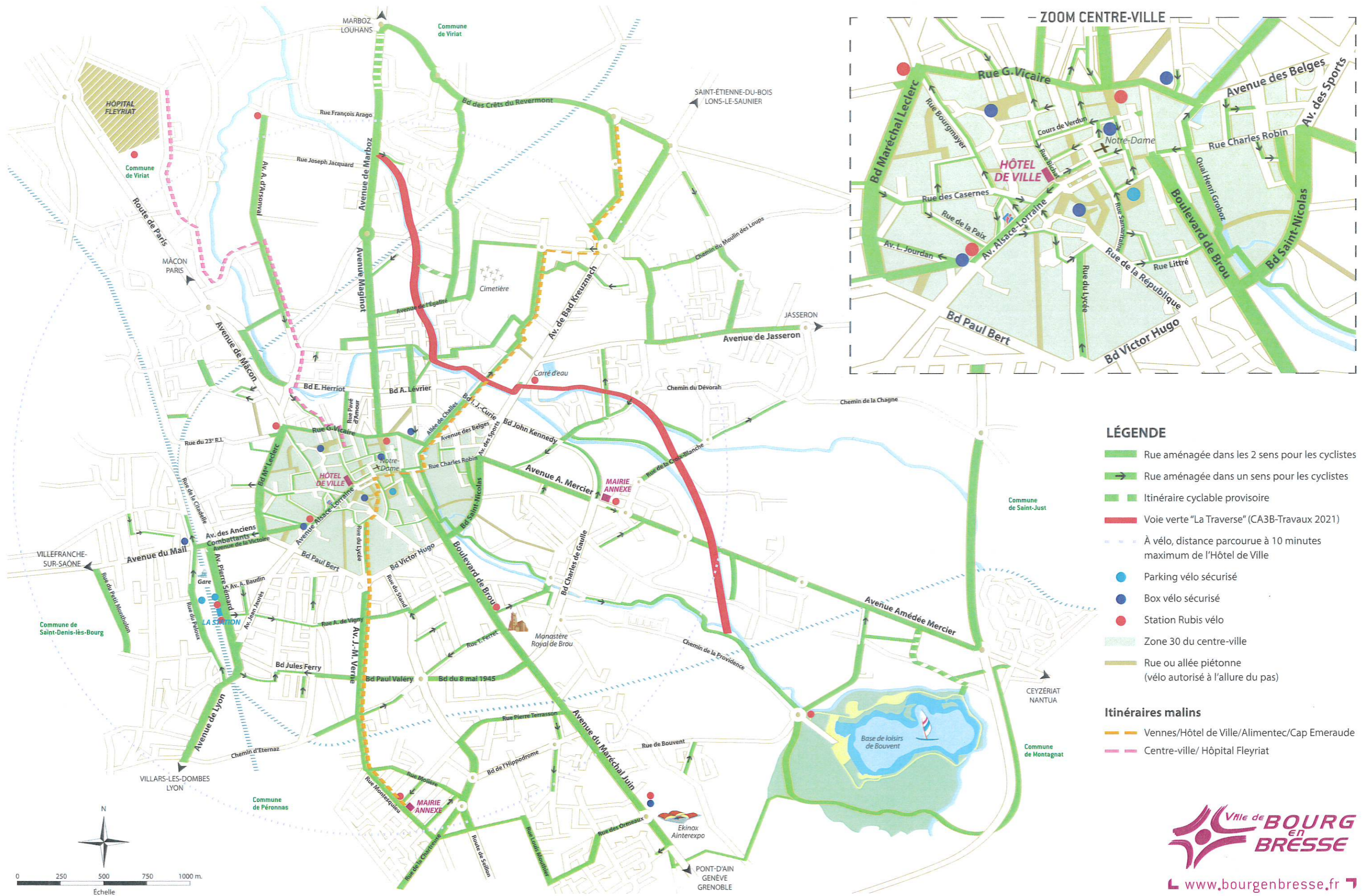


LES AMÉNAGEMENTS CYCLABLES À BOURG-EN-BRESSE



- LÉGENDE**
- Rue aménagée dans les 2 sens pour les cyclistes
 - Rue aménagée dans un sens pour les cyclistes
 - - - Itinéraire cyclable provisoire
 - Voie verte "La Traverse" (CA3B-Travaux 2021)
 - - - À vélo, distance parcourue à 10 minutes maximum de l'Hôtel de Ville
 - Parking vélo sécurisé
 - Box vélo sécurisé
 - Station Rubis vélo
 - Zone 30 du centre-ville
 - Rue ou allée piétonne (vélo autorisé à l'allure du pas)
- Itinéraires malins**
- Vennes/Hôtel de Ville/Alimentec/Cap Emeraude
 - - - Centre-ville/ Hôpital Fleyriat

